

	REPERTOIRE DES METIERS	VILLE DE FLERS
	CONTREMAITRE MAÇONNE CONTREMAITRE MAÇON	
	DIRECTION DU PATRIMOINE	
AGENT	A RECRUTER	
IDENTIFICATION	FICHE DE POSTE	Novembre 2023
<i>Direction/Service</i>	Direction de la Ville de FLERS mutualisée avec la Communauté d'Agglomération FLERS AGGLO - Service maintenance patrimoine	
<i>Cadre d'emplois</i>	Des agents de maîtrise	
<i>Groupe de fonction IFSE</i>	C1 –Maîtrise et chef d'équipe	
<i>Cadre responsable</i>	Responsable de service / Adjoint au chef de service	
<i>Relations fonctionnelles</i>	En collaboration avec les services concernés	
<i>Lieu de travail</i>	Ateliers Municipaux – Rue des Douets – 61100 FLERS	
<i>Cycle de travail Horaires</i>	Cycle hebdomadaire de travail du lundi au vendredi Base 36 heures sur 4 jours et demi	
<i>Sujétions</i>	Astreintes occasionnelles	
<i>Conditions d'exercice</i>	Astreinte techniques Disponibilité requise Habilitation électriques nécessaires	
<i>Références Document Unique Evaluation Risques</i>	Rattachement à la famille des maçons	
DEFINITION		
<p>Sous le contrôle du responsable du service maintenance patrimoine ou son adjoint, la contremaître-maçonne/ le contremaître maçon conçoit et fait réaliser en régie des travaux principalement de maintenance, rénovation, secondairement en neuf dans les bâtiments communaux et communautaires. Il est amené à réaliser de menus travaux de couverture. Elle/Il assure l'exploitation et la maintenance des installations citées ci-dessus.</p>		

	MISSIONS	ACTIVITES
	MANAGEMENT	PRINCIPALES
1	Encadre la maçonne polyvalente/le maçon polyvalent	<ul style="list-style-type: none"> • Encadre l'équipe maçonnerie • Organise et supervise les congés annuels • Organise les plannings, planifie et distribue les tâches • Réalise les entretiens professionnels des agents placés sous sa responsabilité dans le respect des procédures et délais réglementaires • Assure la sécurité des personnes
2	Conseille la responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Valide et oriente le choix des matériels sur les cahiers des charges des maitrises d'œuvre extérieures • Rend compte des dysfonctionnements d'ordre général observés sur le patrimoine bâti communautaire et communal • Contrôle les travaux confiés aux entreprises
OPERATIONNELLES		
3	Réalise tous travaux de maçonnerie sur le patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> • Travaille en neuf ou en rénovation • Réalise tous types d'interventions (terrassements et fondations, maçonnerie pierre, gros œuvre, béton, enduits, plâtres, pose de carrelage faïence reprise de joints) <p>Assure le nettoyage des gouttières sur différent bâtiments</p>
4	Réalise des petits travaux de couverture	<ul style="list-style-type: none"> • Assure l'Entretien des toitures, les terrasses, gouttières, etc... • Recherche les infiltrations d'eau • Assure le remplacement de tuiles, ardoises, etc...
5	Assure des prestations ponctuelles qualifiées « monuments historiques » sur environnement du site classé	
COMPETENCES		
1 SAVOIR	<p>Titres ou diplômes homologués de niveau V dans la spécialité maçonnerie</p> <p>Connaissance ou expérience en travaux de couverture appréciées</p> <p>Permis VL</p> <p>Une formation préalable à l'habilitation électrique (BO non électricien) devra être suivie</p> <p>Formation à la conduite d'engins de levage</p> <p>Formation à la conduite de nacelle</p> <p>Formation à l'utilisation d'un échafaudage</p>	
2 SAVOIR FAIRE	<p>Connaitre les différents matériaux de construction</p> <p>Savoir réaliser une chappe sur une dalle béton</p> <p>Savoir réaliser un enduit monocouche</p> <p>Savoir faire des reprises de carrelage</p> <p>Savoir encadrer une équipe</p> <p>Etre autonome</p> <p>Savoir rendre compte</p> <p>Savoir prioriser ses tâches ; s'organiser</p> <p>Savoir respecter les délais</p> <p>Connaitre les règles d'hygiènes et de sécurité</p> <p>Savoir respecter les règles de gestes et postures</p>	
3 SAVOIR ETRE	<p>Disposer d'un bon relationnel</p> <p>Avoir le sens de l'équipe</p> <p>Avoir le sens du service public</p> <p>Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des informations et des situations</p>	
EVOLUTION (le cas échéant)	Dans le cadre d'emplois.	
OBSERVATION	La présente fiche n'est qu'un cadre indicatif susceptible d'évolution en fonction des nécessités du service.	